Témoignages professionnels d'une alternative pédagogique d'éducation bilingue : 2LPE, p.17-29

Christian Deck, Véronique Roussel, Richard Sabria

▶ **To cite this version:**

Christian Deck, Véronique Roussel, Richard Sabria. Témoignages professionnels d'une alternative pédagogique d'éducation bilingue : 2LPE, p.17-29. Les Langues Modernes, 2021, " Enseignement et apprentissage des Langues des Signes : perspectives historiques, sociales et linguistiques ", n° 1/2021. hal-03226575

HAL Id: hal-03226575
https://hal.science/hal-03226575

Submitted on 17 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Témoignages professionnels d'une alternative pédagogique d'éducation bilingue : 2LPE

PAR **CHRISTIAN DECK**, FONDATEUR-PRÉSIDENT DE 2LPE, **VÉRONIQUE ROUSSEL**, UNIVERSITÉ DE ROUEN
ET **RICHARD SABRIA**, UNIVERSITÉ DE ROUEN, DYLIS EA 7474

L'instruction des Sourds[1] français est historiquement dominée par un questionnement récurrent. Dans quelle langue peuvent-ils, ou plutôt doivent-ils, être éduqués ? Devoir et pouvoir étant confondus dans cette question qui en appelle d'autres que nous ne traiterons pas toutes de façon exhaustive.

– Quelle est la place d'une langue minoritaire, la Langue des Signes Française[2], dans l'espace linguistique français, traditionnellement monolingue ?

– Le canal visuel de communication est-il pris compte par l'institution scolaire pour les apprenants sourds ?

– Une langue visuelle gestuelle permet-elle de se construire en tant que sujet linguistique, d'abord dans la première instance de socialisation langagière (la famille) puis dans la deuxième instance de socialisation (l'école) ?

– Les dispositions législatives, les politiques scolaires, les glottopolitiques successives ont elles conforté la place, la diffusion scolaire, sociale de la LSF dans l'espace sociopolitique français ?

La question éducative est depuis plusieurs siècles soumise à des représentations diglossiques conflictuelles exprimées en termes de choix de langue d'éducation pour les jeunes sourd(e)s français(e)s. En l'occurrence la LSF et le français écrit, parlé ont été, sont toujours l'objet d'oppositions de méthodes au sein de l'institution, des établissements scolaires.

Notre propos n'est pas de retracer de façon exhaustive l'histoire de l'éducation des Sourds mais de situer notre réflexion expérientielle de pédagogues, de chercheurs, de responsables associatifs par rapport à la question de l'existence d'un système éducatif bilingue incluant la LSF dans l'institution scolaire française. La question a été posée par l'association 2LPE dans les années 80 comme nous le verrons plus avant.

1/. Sourds écrit avec une majuscule renvoie à une appartenance groupale à un triptyque linguistique, identitaire, culturel.
2/. Désormais LSF.

© Les Langues Modernes

Nous présenterons le contexte, les principes qui ont prévalu à l'idée de proposer un devenir bilingue introduisant la LSF comme langue d'éducation dans l'école de la République par 2LPE. Nous évoquerons de façon non exhaustive le retour d'expérience d'une pratique pédagogique d'une langue à l'autre.

Signes d'histoire, histoire de Signes

Des pédagogues ont initié, dès le début du XVIII[e] siècle, l'introduction de Signes[3] dans l'instruction des jeunes sourds. À Amiens, vers 1710, un pédagogue sourd, Étienne de Fay[4] (1669-1750), dirige une petite école où l'enseignement est mené en langue des Signes. Son initiative pédagogique sera connue comme celle du « sourd-mathématicien » ou du « vieux sourd-muet d'Amiens ». Le personnage le plus emblématique dans l'histoire de l'éducation des sourds est l'abbé de L'Épée, (1712-1789). Il lui est attribué à tort l'invention de la LSF. Les Langues des Signes existent depuis la nuit des temps et nous interrogent sur les origines des langues. Quelles étaient les premières langues ? Étaient-elles orales ? Signées ? Dès l'Antiquité, nous trouvons traces de communications signées dans le Cratyle de Platon (V[e] siècle av. J.-C.). S'il n'est pas l'inventeur de la LSF, l'abbé de L'Épée fondera au milieu du XVIII[e] siècle la première école sur le principe d'un internat où les élèves sourds perfectionneront leur communication signée. Il utilisera les Signes de ses élèves dans une méthode dite des « Signes Méthodiques » qui visait à faire correspondre à chaque élément de la phrase française écrite, un Signe de la langue des Signes de ses élèves. Un équipement métalinguistique complétait le dispositif pour l'ajout d'unités qui n'existaient pas en langue des Signes, comme les articles. Cette méthode également appelée « Méthode française » s'exportera dans le monde entier. Dans une acception contemporaine nous retrouvons ce principe de faire correspondre des signes à l'ordre syntaxique du français sous l'appellation de Français signé (FS). L'histoire de Signes ou les Signes de l'histoire retiendront que plus d'un siècle avant l'extension nationale de l'école républicaine laïque, gratuite pour tous les citoyens, un religieux, janséniste, l'abbé de L'Épée, aura mis en place le premier enseignement de masse pour les jeunes sourds français.

Un personnage important va apparaitre dans le paysage éducatif des Sourds, il s'agit d'Auguste Bebian (1749-1834). Ce dernier partagera la vie des élèves sourds de l'institution des jeunes sourds de Paris (INJS). Il apprendra non pas les signes méthodiques préconisés par l'abbé de L'Épée et son successeur, le grammairien, l'abbé Sicard, mais la langue des Signes qu'utilisaient les élèves sourds entre eux. Il critiquera l'abbé de L'Épée sur la mise en place des Signes Méthodiques, tout

3/. Signes avec une majuscule renvoie aux unités linguistiques des Langues des Signes.

4/. Une association portait son nom (http://www.asso-etiennedefay.fr/). Depuis 2016 elle est rebaptisée : *Sauvegarde du Patrimoine Sourd*.

© Les Langues Modernes

en reconnaissant l'importance de son œuvre. Enseignant à l'Institut de Paris, il s'éloignera des théories de L'Épée et de Sicard. Il prônera le principe d'une éducation bilingue LSF/Français (Bébian, 1825, 1827).

Du milieu du XVIII[e] à fin du XIX[e]siècle, la période est considérée comme un âge d'or de l'extension scolaire de la LSF avec la multiplication des écoles en France et dans le monde intégrant une langue des Signes. La fin du XIX[e] siècle correspond aussi à la disparition durable de la LSF de l'institution scolaire. Au modèle éducatif intégrant la LSF va s'opposer un modèle d'éducation orale[5] des jeunes sourds français excluant la LSF. Pendant 112 ans, de 1880 à 1992[6], la LSF n'a pas été interdite comme on peut le lire dans de nombreuses publications mais elle a été ignorée. Elle était absente des textes officiels. Durant ce siècle d'ignorance officielle la LSF va continuer à être pratiquée dans des structures associatives sur l'ensemble du territoire français donnant lieu à l'émergence de variations linguistiques en LSF. La langue d'éducation est exclusivement le français (oral et écrit). L'enseignement est placé sous une double tutelle ministérielle (Santé/affaires sociales – Éducation Nationale).

En 1979, en proposant une éducation bilingue LSF/français écrit, l'association 2LPE (« Deux langues pour une éducation ») va questionner les normes, les usages, les espaces institutionnels éducatifs placés sous cette double tutelle ministérielle jusqu'alors ouverte à une éducation exclusivement oraliste pour les jeunes sourds français.

2LPE ou l'origine d'une alternative éducative

L'époque du « Réveil Sourd », dont nous allons parler plus avant, a vu naître un combat pour l'ouverture de la profession d'enseignant aux candidats sourds, et un mouvement associatif, 2LPE, en faveur d'un bilinguisme intégrant la LSF. Ce mouvement du début des années 1980 peut se comprendre comme un juste retour historique d'une amitié franco-américaine. Au début du XIX[e] un américain Thomas Hopkins Gallaudet (1787-1851) va venir à Paris à l'Institut des jeunes sourds pour étudier la méthode française d'éducation des sourds qui était réputée dans le monde entier. Il repartit aux États Unis avec un professeur sourd français, Laurent Clerc (1785-1869) fonder, en 1817, la première école américaine pour jeunes sourds dans le Connecticut. Son fils, Edward Miner Gallaudet (1837-1917) fonda en 1864 le premier collège pour sourds, qui devint en 1986 l'Université Gallaudet à Washington où il était, il est possible de poursuivre des études supérieures en

5/. Les historiens posent que la disparition de la LSF du paysage éducatif français est due à l'application stricte des résolutions pédagogiques prises en 1880 au Congrès de Milan pour une éducation strictement orale des jeunes sourds.
6/. Décret d'application n° 92-1132 du 8 octobre 1992.

© Les Langues Modernes

ASL[7] et en américain. Contrairement à la France où la LSF a été reléguée pendant plus d'un siècle, l'ASL continua son extension scolaire, sociale. Le « Réveil Sourd français » (Minguy, 2009) émergea suite à une succession de voyages, d'échanges organisés aux USA. Le premier, a eu lieu en 1975, lors du 7e congrès mondial de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS) à Washington D.C. avec un séjour d'une semaine au *Linguistics Research Laboratory* (LRL) de William Stokoe[8]. Les voyages suivants en 1978 et 1979 au *Gallaudet College* (aujourd'hui *Gallaudet University*) organisés par Bernard Mottez et Harry Markowicz[9] de la revue « Coup d'œil ». Le voyage de 1975 a conduit Bernard Mottez et Christian Deck à une prise de conscience de l'avance américaine au niveau de la connaissance et reconnaissance de l'ASL, de l'ampleur des changements à réaliser en France. En 1975, de retour en France, pays d'origine, de diffusion internationale de la Méthode française d'éducation des jeunes sourds, pays où, à cette époque, l'on ne parlait plus de Langue des Signes[10] mais de « langage gestuel », interdit en classe, juste toléré dans les cours de récréation et dans les internats, Mottez écrivit son premier article (Mottez, 1975) « À propos d'une langue stigmatisée : la langue des signes ». Dans cet article, il y parlait de langue, de LSF et non plus de « langage gestuel », de « gestuelle ».

Les trois semaines de formation, d'échanges furent l'occasion d'analyser, de comprendre l'importance d'une langue des signes dans l'éducation, la vie quotidienne, le devenir social des jeunes sourds américains. Ces stages regroupèrent une soixantaine de participants, qui de retour en France, réalisèrent qu'un combat serait nécessaire afin d'impulser un changement vers une reconnaissance de la LSF dans l'éducation des élèves sourds, mais aussi dans la vie sociale, culturelle et professionnelle des personnes sourdes. L'analyse linguistique de Stokoe (1960) apporta la confirmation scientifique du fait que les Langues des Signes étaient des langues à part entière. Dix ans plus tard, Stokoe (1970) étudiera le phénomène de diglossie sur le continuum linguistique de l'ASL, en domaine anglo-saxon. Mottez (2006) reprendra l'étude de la diglossie entre la LSF et le francais.

Le premier combat fut, durant les années 74 à 76, celui de l'ouverture de la profession d'enseignant spécialisé, jusqu'alors interdite aux candidats Sourds. Il marqua le point de départ de l'émancipation des pédagogues Sourds français. L'arrêté du 05/06/1974 institua le CAEJDA[11] (Certificat d'aptitude à l'enseigne-

7/. ASL, *American Sign Language*. Langue des Signes Américaine.

8/. W. Stokoe, linguiste américain qui démontrera, en 1960, que les Langues des Signes sont bien des langues connaissant le principe de la double articulation.

9/. B. Mottez (sociologue français) et H. Markowicz (sociolinguiste américain) rédigent la revue Coup d'œil, 1977. Cette revue hebdomadaire va vite devenir la chronique et le catalyseur du mouvement français, le Réveil Sourd.

10/. Désormais LS.

11/. Du côté de la tutelle Santé, Affaires sociales le diplôme professionnel CAEJDA sera ensuite remplacé par le CAPEJS (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds) décret du 27/10/1986.

© Les Langues Modernes

ment des jeunes déficients auditifs). Le retour des professeurs sourds diplômés dans l'enseignement, 94 ans après leur relégation institutionnelle suite au Congrès de Milan, fut le catalyseur des futurs militants du « Réveil Sourd » (Minguy 2009, Kerbouc'h 2012) et de la création du mouvement 2LPE.

Pour les membres fondateurs, tous issus des stages organisés par « Coup d'œil », tous éparpillés sur le territoire national, il s'agissait de se rassembler, de trouver une alternative éducative innovante par rapport aux associations traditionnelles existantes telles que la Confédération Nationale des Sourds de France (CNSF), l'Association Nationale des Parents d'Enfants Déficients Auditifs (ANPEDA), la Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves des Institutions de Déficients Auditifs (FNAPEDIDA). Le mouvement engagé pour la reconnaissance de la LSF, langue d'éducation bilingue pour les enfants sourds fut porté par 2LPE.

Le mouvement associatif 2LPE, d'ampleur nationale et francophone[12] (incluant la Suisse), était plus provincial que parisien (22 groupes dont un à Paris et un à Genève.). 2LPE rassemblait des personnes sourdes et entendantes, des parents, des professionnels, tous militants qui revendiquaient le changement pédagogique des institutions spécialisées. 2LPE proposait un bouleversement du cadre éducatif mais aussi un changement profond des mentalités dans le rapport de la société à la surdité et aux Sourds.

Les premières actions de 2LPE furent de créer des groupes régionaux, sur le territoire national puis de mettre en place des cours de LSF, de proposer des stages d'été pour une information large, pour porter un autre regard sur l'enfant sourd, sur le bilinguisme pour l'enfant sourd, pour des formations parentales, pour des formations d'enseignant de LSF et en LSF, pour la formation d'interprètes en LSF-Français.

Face aux obstacles institutionnels, au refus de changer les pratiques pédagogiques des instituts pour Sourds, d'expérimenter des pratiques bilingues intégrant la LSF comme langue première, 2LPE se lança, dès septembre 1984, dans la création de classes bilingues.

Ce choix peut se comprendre par une volonté de privilégier le canal visuel dans le processus d'acquisition des connaissances et dans les interactions langagières pour les jeunes sourds. Le français est la seconde langue avec une primauté accordée à l'écrit, toujours pour privilégier le canal visuel. Les enseignements devaient être identiques à ceux des programmes et contenus de l'Éducation Nationale; avec une

12/.2LPE, *Vivre ensemble* (1984-1988), journaux de liaison à contribution collective de l'association 2LPE, France.
Association 2LPE, *Études et recherches*, volume 1, 2e semestre 1983 – volume 2, 1er semestre 1984 – volume 3, 1er semestre 1986.

© Les Langues Modernes

inter-participation entre élèves sourds et entendants dans le respect mutuel des deux langues; une participation active des parents à l'apprentissage de la LSF et aux modalités de la vie scolaire tels que l'accompagnement à l'école, le financement (cantine, fournitures, matériel, activités scolaires). Au terme de quatre années de fonctionnement les classes bilingues 2LPE accueillaient soixante élèves.

L'association 2LPE s'est engagée sur un double développement : le premier consistait en la création de six classes bilingues sur les bases d'un financement associatif, le second résidait dans un projet de formation pédagogique d'instituteurs (Deck, 1985). 2LPE a entamé dès le début de longues négociations avec les autorités de tutelle pour un soutien de l'initiative pédagogique, en premier lieu auprès du ministère de l'Éducation Nationale et en second lieu auprès du ministère de la Santé, ceci entre les années 1984 et 1988. Mais le bilinguisme défendu par 2LPE (LSF, langue 1, et français écrit, langue 2) ainsi que la formation continue d'instituteurs, ne furent jamais acceptés par l'Éducation Nationale. Les classes 2LPE, créées sous la pression des parents mobilisés, n'eurent que très rarement le soutien de l'Éducation Nationale, laquelle n'a jamais versé un euro de participation financière pour la scolarité des jeunes sourds inscrits (salaires des professeurs, matériel spécifique).

Au bout de plusieurs années, de septembre 1984 à juin 1988, de fonctionnement sur financement associatif et subventions départementale et municipale, le ministère de la Santé réfléchit à un essai à titre « expérimental » pour deux classes avec un engagement financier (Sécurité Sociale) qui ne sera accordé, *in fine*, qu'à 2LPE Centre Ouest (Poitiers) en 1989. Le ministère de l'Éducation Nationale opposa un refus sans justification au projet de formation déposé par 2LPE en 1982 et entreprit de son côté dans la précipitation, la mise en place d'une formation du nom d'« expert » en LSF » certificat crée en 1986, par le ministère au sein du CNEFEI (Suresnes) et piloté par Christiane Fournier. Cette formation était exclusivement centrée sur l'enseignement de la LSF, traduisant de la part du Ministère de l'Éducation Nationale, à la fois son incompréhension profonde vis-à-vis d'un projet à objectif bilingue pour l'enfant sourd et son refus de travailler avec des instituteurs sourds dûment formés, les cantonnant à enseigner leur langue, la LSF. Les autorités de tutelle ont maintenu leurs positions pédagogiques à objectif unilingue de français oral et écrit pour l'enfant sourd. La seule place octroyée au pédagogue sourd fut celle d'intervenant de LSF, sans formation diplômante d'état.

Retour d'expérience d'une approche « bilingue LSF/français écrit »

Nous poursuivons notre propos avec un focus sur le retour d'expérience d'enseignante ayant exercé de 1991 à 2017, dans une classe initialement créée par 2LPE

© Les Langues Modernes

en 1985, reprise à la scission de 2LPE par une association médico sociale locale, à financement pérenne, selon les principes défendus par le mouvement 2LPE à savoir un enseignement à objectif bilingue pour les apprenants où la LSF a une place centrale dans l'acquisition des connaissances, où le canal visuel est privilégié dans les interactions langagières et les activités pédagogiques, et où, il faut le préciser, les pédagogues sourd(e)s, – ce qui est novateur pour l'époque de la création des premières classes, en 1984 et propre à 2LPE – ont la place de référent principal dans les équipes pédagogiques. Ces pédagogues partagent avec les apprenants l'expérience de parcours de socialisation en surdité dans la première instance, la famille, l'environnement familial et la seconde instance de socialisation, l'école. Les apprenants sourds peuvent s'identifier à un modèle institutionnel, social positif en la personne de leur enseignant(e) sourd(e).

L'enfant sourd naît, dans la grande majorité des cas, dans une famille entendante, non signante. Il se trouve dans une situation atypique d'acquisition langagière, puisque l'input oral, sonore véhiculé par ses parents ne se lui sera pas naturellement accessible. Pour apprendre à lire, acquérir des connaissances l'enfant sourd ne mobilise pas le même canal de communication qu'un enfant entendant qui voit, entend et parle. Cette assertion relève de l'évidence. Il n'est pas inopportun de le mentionner ici pour comprendre à quel point le canal visuel est central dans le projet pédagogique de 2LPE.

La langue d'enseignement, les méthodes d'apprentissage, les dispositifs pédagogiques, les supports, les technologies sont adaptées à une langue visuelle qui n'a pas de système d'écriture linéaire mais qui se réalise dans un espace énonciatif visuel. Les seules traces et documents écrits en linéarité sont en langue française. Pour suivre les programmes d'enseignement de la langue française[13], la pédagogie est conçue pour que l'apprenant sourd puisse sans cesse passer d'une langue à l'autre, puisse lire en français et lire en LSF. Notons que la lecture d'une langue visuelle nécessite de revisiter ce que nous entendons par lecture. D'abord le support pédagogique de la lecture visuelle est une vidéo. Lire en LSF c'est dérouler l'énoncé vidéo qui peut être un récit, une séquence pédagogique.

LSF, matrice du sujet linguistique

La LSF est la langue pivot de chaque matière. Dès le plus jeune âge, à l'école maternelle, l'enfant acquiert en LSF le contenu des programmes prévus pour sa classe d'âge. Ce choix linguistique et programmatique exige que l'enseignant soit un parfait locuteur de la LSF. L'hypothèse avancée dans le mouvement 2LPE est

13/. Bulletin officiel, hors-série n°3 du 19 juin 2008.

© Les Langues Modernes

que l'apprentissage de la LSF, l'enseignement de/en LSF ne se pense pas hors de la culture de la langue, des processus et modèles d'identification accessibles aux apprenants dans des réseaux de sociabilité (Daigle et Armand, 2004). Cette hypothèse initiale envisageait idéalement le recrutement d'enseignants sourds qualifiés locuteurs natifs de LSF. Cette exigence pouvait s'étendre à des professeurs entendants qualifiés issus de parents/fratrie de sourds, marié à un Sourd, pratiquant la LSF dans leur vie quotidienne.

Chaque matière est d'abord abordée en LSF et/ou à l'aide du médium vidéo pour passer ensuite au français écrit. Les ressources pédagogiques[14], avec les technologies nouvelles, se sont multipliées. Il est possible de se procurer des supports variés et authentiques, mais non fournis par des éditions scolaires officielles. Par exemple, lire en LSF des articles de presse en utilisant selon les âges Média'Pi[15]. L'enseignant fabrique ses propres enregistrements vidéo de/en LSF, sélectionne des contes en LSF (Inclood[16]/École des loisirs), des histoires, des documentaires. Ensuite une lecture en LSF peut être proposée pour initier une réflexion collective en LSF.

En premier lieu il s'agit d'activer le plaisir de lire en LSF. En second lieu, il s'agit d'apprendre à raisonner en LSF, pour ensuite apprendre à raisonner d'une langue à l'autre. L'objectif de cette activité en LSF est de susciter un intérêt, une curiosité transposable au support en français écrit. (versions vidéo sous-titrées, textes d'albums en français).

La LSF est langue première pour la transmission des connaissances, des compétences, pour le passage vers le français écrit. Le renforcement de son équipement syntaxique, morphologique, lexical est central. Cette activité s'appuie sur des énoncés en LSF, fabriqués par l'enseignant(e) ou par ses collègues exerçant dans des structures bilingues dispersées sur tout le territoire – les nouvelles technologies de communication permettent, d'échanger, en quelques minutes, des médiums pédagogiques, de produire et d'utiliser des vidéos. Les échanges, les interactions langagières produisent des énoncés en LSF qui, enregistrés, constituent des documents propices à des études linguistiques, énonciatives de la LSF. Comme indiqué précédemment, une parfaite connaissance de la LSF est impérative pour engager des activités méta- et épi- linguistiques. Le pédagogue crée des supports adaptés en respectant les spécificités structurelles, spatio-temporelles de langue (espace de signation structurant l'énoncé, localisation des éléments du discours, pointages référents). Les travaux des chercheurs universitaires sont précieux mais encore

14/. https://www.alilyclassenlsf.fr/ et https://lecoleenlsfavecbastien.jimdofree.com/.

15/. media-pi-.fr, média d'information en LSF.

16/. Inclood, société qui propose des publications de livres illustrés sous sa propre marque en livres interactifs, mais également des albums en LSF, en partenariat avec les éditions « L'école des loisirs».

© Les Langues Modernes

peu nombreux pour l'étude de la grammaire descriptive de la LSF (Cuxac, 1998, 2000, Millet, 2019).

Français, langue de l'inscription sociale, culturelle.

L'écrit en français se trouve partout, en classe, dans les cahiers, les manuels, dans les couloirs de l'école. Les élèves les plus jeunes lisent d'abord le support en LSF, pour ensuite le lire en français. Il s'agit d'une lecture qui s'envisage dans un niveau de difficulté progressif afin de ne pas noyer l'apprenant. L'objectif est de préserver le plaisir de lire en LSF pour retrouver ce plaisir de lire en français. Les pédagogues expérimentés comprendront que derrière l'apparente facilité de la formule se cache la clé de la réussite du projet bilingue. Le plaisir d'être lecteur, d'être en lecture s'initie dès le cours préparatoire dans des activités de lecture progressivement individuelles. À partir du texte lu en LSF-vidéo, sur lequel des recherches et un questionnement ont été effectués, sur lequel des retours ont été nécessaires, s'effectue le passage au support écrit. Ce dispositif vidéo permet de revenir autant de fois que nécessaire sur le support étudié. La version en LSF peut-être emportée sur une clé USB, pour une relecture chez soi. Elle peut faire l'objet d'échanges vidéo, écrits à distance entre apprenants, entre structures éducatives.

En séance de français écrit, une lecture collective au tableau est toujours un exercice motivant qui permet de dépasser ses peurs et ses hésitations, de prendre confiance en soi en constatant que ses pairs se posent également des questions, formulent des hésitations, tâtonnent. Selon les âges, l'enseignant(e) adapte la longueur de la lecture. Il s'agit d'un va-et-vient d'une langue à l'autre, qui requiert déjà des bases métalinguistiques solides. Une recherche sur le sens se fera ensuite par groupes de niveaux pour se terminer individuellement. Tout ceci implique une préparation quotidienne afin d'adapter l'exercice à l'hétérogénéité des niveaux des apprenants en français langue seconde.

Lire silencieusement le français écrit s'accompagne au début, d'indications, de pistes pour faciliter la lecture compréhension, la lecture découverte, la lecture structurante. L'usage en parallèle du support de lecture vidéo rassure, conforte le lien du passage en compréhension d'une langue à l'autre. Un travail collectif est proposé sur un tableau numérique pour une étude morphologique, syntaxique, lexicale de textes écrits. Cette étape est importante étant donné que la LSF et le français écrit ne partagent pas les mêmes logiques de structuration. L'hypothèse pédagogique est que la connaissance, la maîtrise des structures des deux langues facilite le processus d'acquisition des connaissances. L'étude des composants grammaticaux de la langue française permet l'accès aux textes dans toutes les matières et facilite la production écrite. Ce chemin d'apprentissage du français est long,

© Les Langues Modernes

semé d'embûches, en l'occurrence l'embuche est sensorielle puisque le feedback auditif n'existe pas. L'objectif reste que l'apprenant se construise en qualité de sujet linguistique, sujet social bilingue dans sa langue première (LSF) et dans la langue seconde de son environnement linguistique et social (français). Nous avons insisté sur l'importance de la prise en compte du canal visuel pour les activités dans les deux langues, entre les langues. Tout ce qui pourra faciliter la compréhension, l'intercompréhension est sollicitée (illustrations, cartes mentales, observation et analyse des expressions du visage, des postures, de la gestualité, des indices spatio-temporels dans un travail sur l'énonciation). À l'issue du focus d'expérience d'un enseignement bilingue dispensé par une enseignante sourde sur les principes de 2LPE, nous sommes convaincus qu'une étude sur les compétences visuelles à développer pour une pédagogie visuelle contribuerait à l'enrichissement d'un champ de recherche en didactique des langues. Des initiatives pédagogiques (cartes mentales, cartes heuristiques, pédagogie visuelle) se font jour confirmant l'importance de la modalité visuelle dans les processus d'acquisition et d'apprentissage. Quelques liens sont indiqués dans la sitographie qui suit la bibliographie.

Pour ne pas conclure

L'éducation des jeunes sourds français est historiquement marquée par des clivages idéologiques qui s'expriment en termes de méthodes d'éducation incluant des choix linguistiques (LSF *vs* français écrit, oral) que nous n'avons pas abordés dans le présent article. Pour une analyse des enjeux sociolinguistiques sous-jacents au contexte institutionnel, aux choix des langues et des modalités pour l'éducation des sourds français, nous renvoyons les lecteurs à un article (Estève, Millet, Mugnier, 2016).

Nous comprenons que les conflits diglossiques qui opposent traditionnellement la LSF au français n'ont pas disparu. Ils sont ponctuellement actualisés par le législateur qui reconnait l'existence de la LSF comme langue d'éducation tout en confortant une approche médicale de la surdité maintenant une hiérarchisation des langues en faveur de la langue orale.

Le « Réveil Sourd », les initiatives associatives telles que celle de 2LPE ont incontestablement contribué à la reconnaissance législative institutionnelle de la LSF, à son extension sociale dans l'espace linguistique français. L'idée de pédagogie visuelle a fait son chemin comme en témoigne le projet européen « Open Sign[17] » dans le cadre ERASMUS+. Ce projet, porté par six partenaires provenant de cinq pays

17/. Open Sign met la pédagogie visuelle au service de l'éducation des enfants sourds et malentendants. https://www.lettresnumeriques.be/2019/10/25/open-sign-met-la-pedagogie-visuelle-au-service-de-leducation-des-enfants-sourds-et-malentendants/

© Les Langues Modernes

(Allemagne, Belgique, France, Italie, Roumanie) se fixe « de rendre l'information et la connaissance accessibles aux enfants sourds, en privilégiant la pédagogie visuelle. En proposant des ressources, conçues par des équipes techniques et pédagogiques majoritairement sourdes, Open Sign souhaite accompagner l'enfant dans sa découverte du monde et soutenir les acteurs de l'éducation auprès des enfants sourds. »

Dans ce projet, la pédagogie visuelle, la conception des ressources par des pédagogues sourd (e)s sont clairement affichées. L'extension sociale de la LSF est devenue une réalité. La période de confinement sanitaire a rendu visible la LSF dans les médias télévisés, dans les réseaux sociaux. Il n'est plus un discours politique qui ne soit pas interprété en LSF. La demande sociale d'interprètes en LS/français est en forte augmentation. Grace aux actions militantes, associatives des défenseurs de la LSF, aux travaux des chercheur(e)s en sciences du langage, en sociologie plus personne ne peut dire que les LS ne sont pas des langues, qu'elles ne permettent pas de tout dire, de tout exprimer. Au début du « Réveil Sourd » les représentations diglossiques de l'infériorité des LS par rapport aux langues orales et écrites étaient dominantes.

Comme indiqué dans le présent article, les valeurs, les principes de 2LPE se sont exprimés dans une action militante, engagée allant de l'affirmation linguistique à la revendication linguistique, culturelle, identitaire groupale, communautaire. Nous pouvons formuler l'hypothèse que ces derniers points touchant à l'aspect groupal, communautaire ont légitimé la minoration sociolingusitique de la LSF ou pour reprendre le terme utilisé par Estève, Millet, Mugnier, (2016), ont constitué un « frein » à l'alternative pédagogique proposée par 2LPE. Le jacobinisme français assorti des représentations médicales de la surdité ont fortement appuyé sur le « frein » institutionnel. Ce constat est regrettable à plusieurs titres.

La primauté de la modalité visuelle de communication avancée dans l'alternative pédagogique de 2LPE n'est pas envisagée à sa juste importance. Le bilinguisme LSF/français écrit est écarté car jugé trop restrictif voire « idéalisé ». Il n'est pas envisagé comme un choix d'éducation non médical ou non médicalisé avec ses corollaires (dépistage précoce de la surdité, appareillage auditif, implantation cochléaire, rééducation orthophonique). Il porte les traces stigmates d'un combat idéologique militant des années 1980 pour le recrutement de pédagogues sourds, locuteurs de la LSF, l'entrée de la LSF dans l'école républicaine laïque. L'existence d'une autre conception du bilinguisme comme le bilinguisme multimodal (français écrit et oral/LSF) n'est pas remise en cause par un bilinguisme mono modal (LSF/français écrit).

PARU DANS LE NUMÉRO 1/2021 DES LANGUES MODERNES

© Les Langues Modernes

Aujourd'hui, les idées défendues par 2LPE restent d'actualité et constituent l'une des alternatives pédagogiques pour les élèves sourds (Bertin, 2007, 2019). À contrario, l'artisanat géré par les instances de l'éducation depuis quarante ans n'a fait que positionner l'élève sourd en deçà de ses capacités linguistiques réelles, en lui refusant un cursus complet avec la LSF langue d'enseignement à part entière pour accéder à la langue nationale, le français (Bertin et Roussel, 2011). Les textes officiels, les circulaires foisonnent. En 1991, l'amendement Fabius reconnaissait aux familles le droit de choisir une communication bilingue langue des signes/français dans l'éducation de leurs enfants sourds. En 2005, la loi pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » instituait un droit pour les jeunes sourds à un parcours de formation bilingue en reconnaissant, sur le papier, la LSF comme langue à part entière. En 2010 un CAPES LSF[18] était créé. Mais en 2012, un rapport des Inspections Générales de l'Éducation nationale[19] constatait qu'environ 5 % des élèves sourds avait accès à un dispositif d'enseignement en langue des signes et seulement 5 % des élèves sourds accédaient aux études supérieures.

Ces pourcentages sont alarmants. Au-delà du choix de la langue ou de la modalité la plus appropriée à la socialisation des jeunes sourds, le constat d'échec nous questionne sur les politiques scolaires successives, sur les termes des rapports sociaux véhiculés par les politiques d'intégration puis d'inclusion. La solidarité nationale, les mesures vertueuses, généreuses pour compenser, réparer le déficit sensoriel ne sont pas à mettre en doute. Intégrer et inclure sont censé constituer une réponse à l'exclusion des jeunes sourds sans aborder la question des mécanismes, des représentations sociales idéologiques à l'œuvre dans la société.

Nous nous demandons si l'intégration puis l'inclusion[20] ne portent pas dans leurs principes mêmes les ingrédients de la relégation. Intégrer et inclure demandent de repérer le « différent ». On n'intègre pas et on n'inclut pas les « mêmes ». On intègre et on inclut le « différent » dans le commun pour faire comme les « autres » à défaut d'être comme les « autres ». La différence n'est-elle pas ainsi marquée de façon indélébile ? Le marquage de la différence ne conduit-il pas à une exclusion ? Ne devrions-nous pas réfléchir à des politiques non exclusives [21] ? Nos trois plumes n'ont pas les réponses à ces dernières questions. Elles ont souhaité transmettre la

18/.CAPES 2020, https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039429199&categorieLien=id.
19/.https://www.senat.fr/questions/base/2013/qSEQ130406002.html.
20/.EDUSCOL – Ministère de l'Éducation Nationale, https://eduscol.education.fr/1154/enseignement-de-la-langue-des-signes-francaise-l-ecole-au-college-et-au-lycee
Réseau CANOPE – Cap école inclusive, https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive.
21/.Paul-Loup Weil-Dubuc [Tribune]. *Arrêtons avec la société inclusive : parlons de non-exclusion*. 10/12/2018. http://www.socialter.fr/fr/module/99999672/746/. Consulté le 10/12/2020.

© Les Langues Modernes

mémoire d'une alternative pédagogique engagée dans l'histoire des jeunes sourds français. Histoire à prolonger et à contredire sans modération.

Références bibliographiques

BÉBIAN, A. *Mimographie, ou essai d'écriture mimique, propre à régulariser le langage des sourds-muets*, Paris : L. Colas . 1825
BÉBIAN, A. *Manuel de l'enseignement pratique des sourds-muets accompagné de planches*, Méquignon l'aîné . 1827.
BERTIN, F. *Scolariser des enfants sourds à l'école en France: pour un projet bilingue*, dans « Enfance », 2007/3 (Vol. 59), p.237- 244.
BERTIN F. *Auguste Bébian et les Sourds, le chemin de l'émancipation, éditions* INS-HEA, 2019, p 27
BERTIN, F et V. ROUSSEL. « Les élèves sourds exclus de l'école? Un cas particulier d'accès au savoir ». *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation* – 2011 n° 56.
CUXAC, C. *Accès au français écrit et éducation bilingue de l'enfant sourd, actes du deuxième colloque international. «* Surdité et accès à la langue écrite, de la recherche à la pratique ». ACFOS. 1998.
CUXAC C. *La langue des signes française – Les voies de l'iconicité*. Ophrys. 2000.
DECK, C. *Projet de formation d'enseignant en LSF*. « Journal de l'association 2LPE :Vivre Ensemble » n° 6 p. 0-50. 1985.
KERBOUC'H, S. *Le mouvement sourd (1970-2006), de la langue des signes française à la reconnaissance sociale des sourds*. L'Harmattan, 2012.
LAMOTHE, M. De l'instruction du sourd-muet à l'intégration de l'élève handicapé à l'école. Conférence ANCE, Nîmes.2001
MILLET, A. Grammaire descriptive de la langue des signes française, Dynamiques iconiques et linguistique générale, Université de Grenoble Alpes, Collection Langues, gestes, paroles, 2019.
MINGUY A. *Le réveil Sourd en France. Pour une perspective bilingue*. L'Harmattan. Paris. 2009.
MOTTEZ, B. *À propos d'une langue stigmatisée, la langue des signes*. Paris : Centre d'étude des mouvements sociaux, EHESS. 1975
MOTTEZ, B. « La diglossie dans la langue des signes », paraphrase d'un article de W. STOKOE, dans *Les Sourds existent-ils ?*, textes réunis et présentés par A. Benvenuto, L'Harmattan, Paris, 2006.
MOTTEZ, B et B. MARKOWICZ. Revue *Coup d'Oeil*, n° 1. Éditions du Centre d'Étude des mouvements sociaux, Maison des Sciences de l'Homme. Paris. 1977.
MUGNIER S, I. Estève I et A. MILLET. *Dynamique du contexte sociolinguistique de la surdité en France : entre changement(s) et circularité dans Langues de signes. Langues minoritaires et sociétés*. GLOTTOPOL, n° 27, p. 81-94. 2016.
ROUSSEL, V, Trente ans d'éducation bilingue aux enfants sourds Un enseignement « entièrement à part ou à part entière ? », La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, 2013/4 (N° 64), p. 151-163.
SABRIA, R Sociolinguistique de la Langue des Signes Française dans Les Langues des Signes (LS) : recherches sociolinguistiques et linguistiques, GLOTTOPOL ,2006/7, p. 6-31.
STOKOE, W.C. *Sign language structure: An outline of the Visual Communication System of the American Deaf*. University of Buffalo, occasional paper 8. 1960
Stokoe, W. C. Sign language diglossia. Studies in Linguistics, 1970, 21, p. 27–41.

Sitographie

Cartes heuristiques FLE. https://lewebpedagogique.com/ressources-fle/cartes-heuristiques-fle/. Consulté le 15/12/2020
Enseigner le français à l'aide des cartes heuristiques, Marion Charreau, 03/10/2009. https://territoiresdeslangues.com/2009/10/03/enseigner-le-francais-a-laide-des-cartes-heuristiques/. Consulté le 15/12/2020.
Cahiers pédagogiques n° 508. « Les cartes mentales ». Claire Cassaigne. 2013. https://www.cahiers-pedagogiques.com/Les-cartes-mentales. Consulté le 15/12/2020.
FNSF (Fédération Nationale des Sourds de France) : Coronavirus prévention. https://www.fnsf.org/actualites/coronavirus-explique-aux-enfants-mes-cartes-mentales/. Consulté le 15/12/2020.
Carte mentale : 15 modèles pour organiser vos informations de manière visuelle. Sara McGuire. 2019. https://fr.venngage.com/blog/modeles-carte-mentale/. Consulté le 15/12/2020.

© Les Langues Modernes